

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 11 06 2021 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé – Formations Sanitaires de Tahiti Nui					
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste itinérant des FSTN					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 96202 PROGRAMME R.H : 97001			CODE POSTE : 6530 CENTRE DE TRAVAIL : 322		
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI - Formations Sanitaires de Tahiti Nui					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Sous l'autorité du responsable des Formations Sanitaires de Tahiti Nui et en partenariat avec les médecins des dispensaires, l'agent assure le remplacement des médecins pendant les absences (congés, formations, arrêts de travail, vacances de poste). Il peut participer au service de garde par permanence une fois par mois dans les hôpitaux périphériques de Taravao ou Moorea. Il est également force de proposition au sein des Formations Sanitaires de Tahiti Nui.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : 33					
	Dispensaire PPT		2			
	Dispensaire Faaa		1	1		1 AN2
	Dispensaire Arue		2		1	
	Dispensaire Papara		2		1	
	Dispensaire Mataiea		3		1	1 AN3 / 1 AN4 / 1AN5
	Dispensaire Punaauia		3		1	
	Dispensaire Paea		1			1 CEAPF A
	Dispensaire Papenoo		1	1		
	Dispensaire Tiarei		1			
	Dispensaire Hitiaa		1			1 CEAPF A
	Dispensaire Mahina		3	1		
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le responsable des Formations Sanitaires de Tahiti-Nui.					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Matériel médical ; - Outil informatique.					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - 39 heures par semaine (7h-15h du lundi au jeudi, 7h-14h le vendredi) ; - Congés : ils sont à programmer un mois à l'avance et à épuiser avant le 31 mars de l'année suivante ; les demandes doivent être prises en concertation avec l'ensemble de l'équipe du dispensaire et visées par le responsable des Formations Sanitaires de Tahiti Nui ; - Peut être amené à remplacer dans une autre structure de la Direction de la Santé.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Assurer la prise en charge médicale des populations à faible niveau socio-économique (ressortissants du RST, RGS à « petits salaires ») ; - Mettre en œuvre et superviser les programmes de prévention prioritaires de la Direction de la Santé (protection maternelle et infantile, planning familial, dépistage des cancers gynécologiques, médecine scolaire, tuberculose, filariose, prévention de l'obésité et des pathologies de surcharge, dépistage et prise en					

	charge précoce du diabète, cessation tabagique ...) ; - Participer aux différentes journées de prévention organisées par la Direction de la Santé.
--	---

14	ACTIVITES ANNEXES : - Encadrer et former le personnel paramédical, premier échelon hiérarchique pour ce personnel ; - Participer à la mise en place d'un réseau d'Information de la Santé en Polynésie Française.
----	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : <u>Médecine générale</u> : - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

17	COMPETENCES :	S	A	E
	- Capacités d'adaptation professionnelle ;		X	
	- Connaissances en médecine d'urgence ;			X
	- Capacités de gestion d'équipe, d'analyse, d'initiative, et d'organisation ;			X
	- Qualités relationnelles, aisance dans la communication ;			X
	- Rigueur et assiduité dans le travail ;			X
	- Facilité de mobilité pour raison de service ;		X	
	- Pratique de l'outil informatique (Word, Excel, Outlook) ;		X	
	- Connaissance de la langue tahitienne.	X		

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Expérience polyvalente dans la pratique des soins et d'actions de prévention en santé publique
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION POSSIBLE : - Accueil et formation en dispensaire sous la tutelle d'un médecin confirmé possible (tutorat). - Formations organisées par la Direction de la Santé, la DGRH et FMC personnelle.
----	---

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE SUR LE POSTE : minimum 4 ans.
----	--

Le chef de service

Date :

Signature :

L'agent

Date :

Signature :